

**REPUBLIQUE DU BENIN**

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

**DECRET N° 98-595 DU 2 DECEMBRE 1998**

**Portant promotions et nomination à  
titre normal et militaire dans l'Ordre  
du Mérite du Bénin**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,  
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 98-280 du 12 Juillet 1998 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU le Décret N° 88-337 du 29 Août 1988 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Procès-Verbal de la Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 02 au 11 Novembre 1998 ;

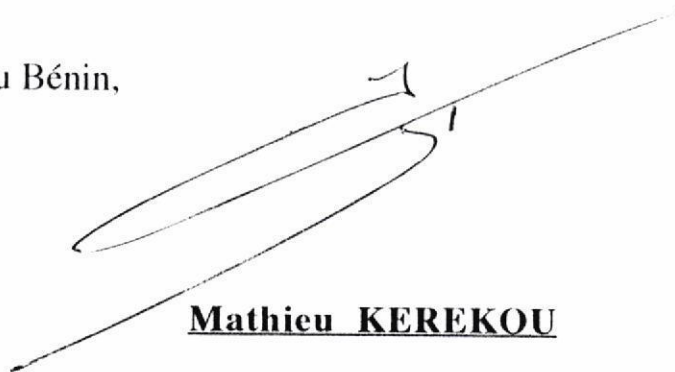
**DECRETE :**

**Article 1er :** Sont promus à titre normal et militaire au grade d'Officier de l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang à compter de la date de leur réception dans le nouveau grade, les Officiers Supérieurs dont les noms suivent :

- Médecin Lieutenant-Colonel AGBOTON Arielle Yveline Anihouvi (Chevalier OMB - Décret n° 93-293 du 03.12.1993)

Fait à Cotonou le 2 décembre 1998

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



**Mathieu KEREKOU**

Le Grand Chancelier de l'Ordre  
National du Bénin par intérim,



**Grégoire-Gilbert GBENOU**

**Ampliations** : PR 4 - AN 2 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTRES 18  
- GCONB 15 - SGG 4 - MESGPR 2 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 -  
IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 -  
INTERESSE 1.